ALEXIA

ET

LES AULERCI-BRANNOVICES

AU TRIBUNAL DE VINGT SIÈCLES ET DE J. CÉSAR,

Par un Aulerc.

AVANT-PROPOS.

Le titre qu'on vient de lire résume toute la pensée de ce mémoire: C'est de ramener la question d'Alise à sa plus simple expression, d'où elle ne s'est que trop écartée. C'est César qu'il faut entendre; c'est le témoignage des siècles accueillant et reproduisant le sentiment du général romain qu'il faut principalement écouter. Tous les autres moyens n'ont qu'une importance secondaire et hypothétique: considérable, s'ils viennent se grouper autour du récit de César et l'affirmer; nulle, s'ils le contredisent.

Que l'on croie donc à un vieil Aulerc, qui vient, avec la simplicité du vieux temps, témoigner en faveur d'Alise-Sainte-Reine, en compagnie de César et de toute la tradition; répondre à quelques affirmations et appréciations des docteurs contemporains; et enfin défendre son humble pagus, malencontreusement mis en cause.

Que Dieu ait le pauvre Aulerc en sa sainte garde!